

roisse de Boucherville).—M. Leblanc, curé de Chéticamp, (Antigonish), et M. Perrin, (Paroisse de Chéticamp).—M. Allard et M. Bastien, (Sainte-Cécile de Valleyfield).—M. Coutu et M. Auclair, (Collège de Joliette).—M. Saint-Amour, (Collège de Saint-Hyacinthe).—M. Magnan et M. Lapointe, (Collège de Chicoutimi).—M. Dupuis et M. Kirouac, fils de M. le chevalier Kirouac, de Québec, (Collège de Lévis).

« Quand le Saint-Père vit arriver ce dixième groupe, il leva les mains au ciel en disant : « Oh ! ces bons Canadiens..... Voyez, il y en a bien une vingtaine ! » ajoute-t-il en souriant.

« Cependant à chacun de nous, le Souverain Pontife daigna adresser quelques paroles bienveillantes. Il bénit nos objets de piété, puis nos maisons d'éducation, nos familles, nos amis, etc.

« La cérémonie dura près de trois heures et pourtant l'auguste Vieillard ne manifesta aucune fatigue. Quelle vigueur extraordinaire sous cette frêle enveloppe !

« VIVE LEON XIII !

« L'abbé Dupuis. »

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Pendant la dernière semaine de janvier, le S. Pontife a accordé trois grandes audiences à de nombreuses députations d'instituts religieux, qui tiennent à arriver au premier rang dans les grandes manifestations d'hommage à Léon XIII, à l'occasion de son jubilé épiscopal. Une de ces audiences a réuni les députations des Lazaristes et des Filles de la Charité, et dans deux autres le Saint-Père a reçu la députation des moines Cisterciens et celle des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le supérieur général des Frères était accompagné de vingt-cinq frères, parmi lesquels on comptait l'assistant-général et le procureur-général. Sa Sainteté les a reçus dans son cabinet de travail et leur a fait un accueil exceptionnellement bienveillant. Après leur avoir indiqué de se placer en couronne autour du bureau devant lequel il était assis, le Saint Père a écouté avec beaucoup de bonté le discours improvisé par le frère supérieur et a pris ensuite lui-même la parole, s'exprimant avec une amabilité et une force qui ont profondément ému les bons frères. C'était à la fois une conversation et un discours éloquent, dont on sera heureux de lire les deux principaux passages :

« Nous tenons pour fort agréables, a dit Sa Sainteté, les sentiments affectueux que vous venez de m'exprimer. Faut-il vous